

13 fév 2015 -11:58

V-DAY, journée mondiale de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des femmes

Bruxelles, le 13 février 2015 - La Saint-Valentin est le jour de l'amour et du romantisme mais également le jour où le mouvement V-Day entend, à travers le monde entier, mettre l'accent sur la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des femmes. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes s'associe à la volonté d'attirer l'attention sur cette injustice qui reste trop souvent taboue. Des équipes multidisciplinaires doivent être déployées afin que les victimes de violence sexuelle bénéficient d'une aide et de soins spécialisés, mais aussi dans le but de recueillir des éléments de preuves et ainsi de ne pas laisser les auteurs impunis.

« Etre victime de violence sexuelle constitue une absolue et inacceptable violation de l'intégrité physique de la femme. En Belgique, trop de femmes sont meurtries par cette injustice. Les chiffres sont effrayants : plus d'une femme sur dix âgée de plus de 15 ans a, au cours de sa vie, été victime d'une forme de violence sexuelle . De plus, les victimes ne reçoivent pas suffisamment d'aide et de soins spécialisés » déclare Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

L'Institut recommande aux décideurs politiques de mettre tout en œuvre afin d'éliminer tous les obstacles qui freinent les victimes lorsqu'elles cherchent de l'aide. Les victimes doivent être accueillies et aidées le plus rapidement possible par des professionnels spécialisés, notamment par des médecins, des psychologues et des assistants sociaux et – avec le consentement de la victime – par la police et la justice. A l'heure actuelle, on dénombre en Belgique très peu de services spécialisés à même d'aider les victimes de violence sexuelle. Les médecins, les psychologues, la police, le parquet, les assistants sociaux doivent avoir la possibilité de travailler conjointement, en un lieu unique, 24h/24 et 7j/7. Des centres spécifiques, généralement rattachés à une structure hospitalière, ont été créés aux Pays-Bas, Royaume-Uni et France. Les victimes peuvent y recevoir une aide psycho-médico-sociale spécialisée et immédiate. En outre, une aide médico-légale (recherche de traces) est possible si la victime le souhaite.

La Secrétaire d'Etat pour l'Egalité des chances, Elke Sleurs, soutient aussi le V-Day. "Les chiffres de la violence sexuelle sont inacceptables. En outre, il semble que seule une infime partie des infractions sexuelles est effectivement déclarée. Les chiffres du rapport européen de la FRA montrent que seulement 15% des victimes de violences sexuelles prennent contact avec la police. De plus, seulement 12% se rendent à l'hôpital après avoir subi de tels faits. De nouvelles mesures sont nécessaires pour promouvoir la sensibilisation à la lutte contre la violence sexuelle. Une initiative comme le V-Day y contribue. Dans notre pays, nous mettons tout en œuvre pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles" a déclaré la Secrétaire d'Etat pour l'Egalité des Chances, Elke Sleurs.

Par conséquent, l'Institut recommande que cette approche multidisciplinaire s'inscrive dans le prochain plan d'action national contre la violence entre partenaire et d'autres formes de violence intrafamiliale.

Quelques chiffres

En 2014, l'Agence des droits fondamentaux a interrogé plus de 42 000 femmes âgées de 18 à 74 ans au sein de l'ensemble de l'Union européenne (1500 par État membre) sur leurs expériences en matière de violence physique, sexuelle et psychologique, y compris la violence intrafamiliale. Ceci a permis de démontrer que, en Belgique, 13% des femmes depuis l'âge de 15 ans ont déjà été victimes de violence sexuelle.

Contact presse

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Liesbet Vanhollebeke

Tel.: 02/233 41 75

liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'organisme d'intérêt public qui a pour mandat de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe. Et ce, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer cette égalité dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1

1070 Bruxelles

Belgique

+ 32 2 233 44 00

<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah

Contact de presse

+32 2 233 52 82

komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke

Experte en communication

+32 233 41 75

liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be